

Département de l'Ain
Arrondissement de Belley
Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau
Séance du 18 décembre 2008

Objet de délibération :
Avis du Syndicat Mixte à l'égard du
projet de modification du PLU
d'Ambronay

Sont présents 9 membres, convoqués le 25 novembre 2008.

Sont excusés :

M. BOUCHON – M. FERRY – M. BEGUET – M. HUMBERT et M. BERTHOLET

- Madame la Présidente fait part de la sollicitation de l'avis du syndicat mixte par la commune d'AMBRONAY dans le cadre de la modification de son PLU.
- Elle informe que la prescription de modification de PLU date du 24 mai 2008 et que le syndicat mixte a reçu pour avis le dossier prévu par l'article L.123-13 du code de l'urbanisme, le 28 octobre 2008.
- Elle présente les objectifs de cette modification à savoir :
Permettre la réalisation d'une opération comprenant la création et la rénovation de logements locatifs aidés et un ensemble de commerces de proximité en entrée sud du village sur la RD 36 (en venant d'Ambérieu-en-Bugey).
Construction de 26 nouveaux logements locatifs aidés dans deux bâtiments :
- Elle souligne que les modifications apportées au PLU de la commune d'AMBRONAY ne remettent pas en cause l'équilibre général de celui-ci et n'entravent pas la déclinaison des principes et orientations du SCOT.

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,**

REND UN AVIS FAVORABLE au projet de modifications du PLU de la commune d'AMBRONAY approuvé le 22 décembre 1998.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

**La Présidente,
Jacqueline SELIGNAN**